



LE MOT DU MAIRE

Inflation et énergies : éviter la catastrophe

L'explosion du prix des énergies frappe très durement les collectivités, avec un risque de multiplication par 3 voire par 5 de la facture énergétique pour cet hiver. Contrairement aux particuliers, les mairies ne sont pas protégées par le « bouclier tarifaire » et subissent de plein fouet la hausse des prix. Des groupements de commande sont en place depuis plusieurs années, et permettent de mieux négocier les prix de l'électricité et du gaz, mais sans faire de miracle. De nombreux travaux d'économies d'énergie avaient heureusement été réalisés sur 2 mandats, permettant de limiter la facture. Sur l'année 2021, l'électricité et le gaz ont représenté, ensemble, une dépense de 89 000 €. **Un triplement des prix représenterait un surcoût annuel d'environ 178 000 euros**, rien que pour les énergies. En ajoutant l'effet de l'inflation sur les autres charges et les hausses réglementaires des coûts de personnel, il ne resterait plus aucune marge de manœuvre à la commune.

Face à cette épée de Damoclès, toutes les collectivités sont contraintes de trouver des solutions à très court terme. **Les Maires des 35 communes de Valenciennes Métropole se sont réunis pour convenir d'une politique commune en matière d'économies d'énergies**, annoncée dans la presse fin septembre. **Dès cet automne, le chauffage des bâtiments publics sera réduit**, avec un objectif de 19 degrés dans les bâtiments administratifs, les salles municipales, ainsi qu'à l'école primaire. La température sera limitée à 20 degrés à l'école maternelle. La grande salle de la salle des sports sera chauffée à 14 degrés, et les « petites salles » et vestiaires seront chauffés à une température adaptée aux activités. L'éclairage des terrains de sports s'arrêtera désormais à 22h. Des fermetures ponctuelles de bâtiments sont à l'étude pour les périodes de vacances, et les activités et centres de loisirs seront regroupés dans l'objectif de ne chauffer que les surfaces strictement nécessaires. **D'autres mesures d'économie seront mises en place sur le fonctionnement, mais en conservant un service public de qualité**. L'heure est à la sobriété, et à un recentrage sur l'essentiel.

Le repas et les colis des aînés sont maintenus, et les **inscriptions sont ouvertes en mairie, jusqu'au vendredi 28 octobre inclus**. Le repas et le colis sont réservés aux personnes nées en 1957 ou avant. Les personnes déjà inscrites l'année dernière peuvent s'inscrire par téléphone au 03 27 28 10 20 ou par mail à fetes@famars.fr. Pour les nouvelles inscriptions, merci de présenter en mairie une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou de transmettre ces documents par mail. **Le repas aura lieu le dimanche 27 novembre à partir de 12h à la salle des fêtes**.



Des travaux de voirie sont réalisés du 3 au 20 octobre sur plusieurs voiries de la commune, avec le soutien financier du Département du Nord, à hauteur de 50%. Les travaux concernent le **renouvellement de la couche de roulement de la chaussée**. Parallèlement, les ouvrages d'assainissement ont été remis à niveau par Valenciennes Métropole. Le calendrier des travaux est le suivant :

Lundi 10 et mardi 11 octobre : rue des Aubépines et Villa Romaine (placette rue de Feleine)

Mercredi 12 et jeudi 13 octobre : rue du 8 mai 1945

Lundi 17 et mardi 18 octobre : rue de Feleine

Lundi 17 et mercredi 19 octobre : rue de Bermerain

Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h à 17h les jours de travaux. La circulation est rétablie le soir, et le ramassage des déchets n'est pas impacté.

Samedi 8
et
Dimanche 9

EXPOSITION DES ARTS MANUELS DU CENTRE SPORTS ET LOISIRS

De 10h à 17h à la salle des fêtes de Famars, entrée libre et gratuite
Venez découvrir les Créations des sections Dentelle, Patchwork et Peinture du CSL.



Dimanche
23

RANDONNEE INTERCLUB SERGE DESPINOY

La section randonnée du CSL vous donne rendez-vous à la salle des sports le dimanche matin à partir de 8h, pour deux circuits de 7 et 11km autour de Famars.

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN OCTOBRE LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions jeudi 6, 13, 20 et 27 septembre (14h – 17h). Contact : Mme Romby : 03 27 29 11 06.

DECHETS

Les **déchets verts** seront collectés les mardis 4 et 18 octobre. Dernière collecte prévue le mardi 01/11.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque s'est dotée d'un nouveau logiciel, avec un catalogue en ligne : famars.bibenligne.fr
Un mail sera transmis à chaque adhérent début octobre, avec les identifiants de connexion permettant de réserver un livre à partir du portail. Un service inclus dans la solution du logiciel Décalog, qui remplace notre ancien logiciel devenu obsolète (et qui n'était plus maintenu par l'éditeur).

CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre de 9h à 17h, pour les enfants à partir de 6 ans. Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h. Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Dujardin jusqu'au 7 octobre, par téléphone ou SMS au 06 72 18 65 88.



TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES AU CARREFOUR DE LA TRANQUILLITE

A la demande de la commune, Valenciennes Métropole a fait réaliser des travaux de voirie destinés à mieux canaliser les eaux de ruissellement de part et d'autre du pont de la tranquillité.

Les ouvrages de gestion des eaux ont été modifiés, et un enrobé profilé a été mis en place à l'intersection. Des aménagements et plantations seront réalisés ultérieurement avec les agriculteurs pour limiter le ruissellement dans la vallée.

Photos : Jacques Charpentier



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE,
RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS



TROTINETTES ELECTRIQUES, GIROPODES, HOVERBORDS, MONOROUES

Les véhicules électriques individuels (EPDM) sont soumis à une réglementation spécifique, indispensable pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Sous peine de verbalisation (amendes de 35 € à 1500 € selon l'infraction).

La circulation est interdite sur trottoir, et autorisée uniquement sur les routes limitées à 50km/h maximum. Les EPDM doivent emprunter les pistes cyclables lorsqu'elles existent. **Le transport d'un passager est interdit.** Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour conduire ces équipements.

Un dépliant présentant l'ensemble des règles est disponible en mairie et téléchargeable sur www.famars.fr

LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

La Gendarmerie propose de nombreux métiers, et recrute avec ou sans diplôme. Gendarme Adjoint Volontaire (dès 17 ans), sous-officier, officier, réserviste... trouvez le métier qui vous correspond ! Dépliants d'information disponibles en mairie.

Renseignements et inscriptions sur le site: <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>



PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS

Ci-dessus :
La pluie, enfin ! Jean Benoît Mehaut
Derniers maïs. Jacques Charpentier

A gauche :
Araignée du matin
Marie-Agnès Maillard

A droite :
Arc en ciel de septembre
Typhanie Van Cornewal



RETROSPECTIVE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Le week-end culturel Fam'Art organisé par le club Léo Lagrange a réuni une belle palette d'artistes et de créateurs.

Retrouvez les rétrospectives des évènements sur www.famars.fr

Photos : Dimitri Delsalle



LA VIE ASSOCIATIVE

LE FC FAMARS : MATCHES DU MOIS D'OCTOBRE

Dimanche 9 octobre
Seniors A : Famars-Escaudain
Seniors B : Marly-Famars

Le dimanche 16 octobre à 15h
Séniors A : Famars-Marpent
Séniors B : Berlaimont-Famars



Le dimanche 23 octobre à 15h
Séniors A : Trith-Famars
Séniors B : Famars-Le Quesnoy

Le dimanche 30 octobre à 15h
Séniors B : Onnaing-Famars

Pour tout renseignement, envoyez un mail à l'adresse suivante : famars.fc523375@lfhf.fr

CLUB COUTURE ET ARTS MANUELS

Le club a repris ses activités, tous les mardis à la salle de la ruelle de 14h à 17h. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Annie Lenne au 03 27 27 19 13 ou au 06 74 62 77 78.

SECTION ARTS MARTIAUX DU CSL : BABY JUJUTSU

Une activité baby est proposée pour les enfants de 3 à 6 ans, le mercredi après-midi de 16h30 à 17h15. La séance est encadrée par Stéphane Avril, 6^{ème} Dan de Hakko Denshin Ryu Jujutsu. Le tarif est de 35 € pour l'année. Renseignements au 06 11 70 28 84.



CSL SECTION RANDONNEES

Dimanche 23 octobre, la section randonnée du CSL organise sa traditionnelle **rando interclub Serge Despinoy**, ouverte à tous. Deux circuits de 7 et 11km vous sont proposés autour de Famars, au départ de la salle des sports.

Mardi 11/10	Circuit de l'université	Départ place des déportés à Famars 14h	7 km
Mercredi 12/10		Journée patrimoine à Compiègne	
Mardi 18/10	Vendegies	Départ parking rue Basse à Vendegies 14h	7 – 10 km
Dimanche 23/10	Interclub Serge Despinoy	Inscriptions à partir de 8h et départ à 9h de la salle des sports de Famars	2 circuits : 7 et 11km

Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61